

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 8 juillet 2019 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Robert Gauthier, Maire
Mme Christina Béland, conseillère
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Roger Sylvestre, conseiller
Mme Elaine Legault, conseillère

ABSENTE :

Mme Charline Plante, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Benoît Gauthier, directeur général secrétaire-trésorier

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. CORRESPONDANCE**
 - 4.1 Lettre de la ministre Marguerite Blais pour souligner la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
 - 4.2 Message du bureau de circonscription du député Simon Allaire concernant l'aide à la voirie locale
 - 4.3 Lettre de la MMQ relativement aux schémas de couverture de risques en sécurité incendie
 - 4.4 Lettre du CPE Le gribouillis
 - 4.5 Demande d'une subvention pour le projet de compostage
 - 4.6 Lettre de la FQM sur l'état de situation entourant le renouvellement du pacte fiscal 2019-2021
 - 4.7 Lettre de la ministre Andrée Laforest relativement à la taxe sur l'essence et la compensation du Québec (TECQ) pour la période 2019-2023
- 5. RAPPORT DES COMITÉS**
- 6. PRÉSENTATION DES COMPTES**
- 7. RÉOLUTIONS - ADMINISTRATION**
 - 7.1 Entente régionale d'entraide impliquant les interventions d'urgence hors route
 - 7.2 Entente avec les pompiers à temps partiel
 - 7.3 Offre de services de Mosaic 3D (Groupe Géniarp) pour levés aéroportés par système LIDAR
 - 7.4 Inscriptions au congrès de la Fédération québécoise des municipalités
 - 7.5 Demande d'aide financière au Programme de protection accrue des sources d'eau potable
 - 7.6 Mandat à l'OBVRLY pour l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable

8. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE

- 8.1 Contrat pour le remplacement de détecteurs de fumées et d'éclairage d'urgence du Centre communautaire
- 8.2 Dégel 2019-2022 – Village et Secteur nord
- 8.3 Acquisition de pinces de survie

9. RÉSOLUTIONS – LOISIRS/CULTURE/TOURISME

- 9.1 Contrat pour la fabrication de mobilier pour la Bibliothèque
- 9.2 Demande de soutien technique pour la 3^e édition de Saint-Élie-de-Crampons le 21 septembre 2019
- 9.3 Demande d'aide financière au Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé

10. RÉSOLUTIONS – DONS ET SUVENTIONS

- 10.1 Demande de remboursement de frais pour des cours de natation
- 10.2 Demande d'aide financière du Baseball-Poche de Saint-Élie-de-Caxton

11. RÉSOLUTIONS – URBANISME

- 11.1 Demande de PIIA pour une construction neuve, Route des Lacs
- 11.2 Demande de dérogation mineure, 5241 route des Lacs
- 11.3 Demande de dérogation mineure, 271 chemin du Lac Bell

12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2019-07-155

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

A l'item 9.3, ajouter à la suite du titre « pour la rénovation du Garage de la culture »

A l'item 12 Divers/Affaires nouvelles, ajouter les items suivants :

- 12.1 Avis de dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses des candidats à l'élection partielle du 31 mars 2019
- 12.2 Mandat donné à Bélanger Sauvé pour représenter la municipalité lors de l'audition d'une requête en vertu de l'article 39 du Code du travail

- 12.3 Nominations au Comité consultatif d'urbanisme
- 12.4 Mandat donné à l'ingénieur de la MRC de Maskinongé pour faire l'ingénierie de travaux routiers
- 12.5 Avis de non-renouvellement de l'entente pour l'engagement d'une ressource partagée dédiée à la gestion des services de sécurité incendie

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2019

RÉSOLUTION 2019-07-156

Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2019 sans aucune modification.

Adoptée

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2019

RÉSOLUTION 2019-07-157

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2019 sans aucune modification.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Lettre de la ministre Marguerite Blais pour souligner la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
- 4.2 Message du bureau de circonscription du député Simon Allaire concernant l'aide à la voirie locale
- 4.3 Lettre de la MMQ relativement aux schémas de couverture de risques en sécurité incendie
- 4.4 Lettre du CPE Le gribouillis
- 4.5 Demande d'une subvention pour le projet de compostage
- 4.6 Lettre de la FQM sur l'état de situation entourant le renouvellement du pacte fiscal 2019-2021
- 4.7 Lettre de la ministre Andrée Laforest relativement à la taxe sur l'essence et la compensation du Québec (TECQ) pour la période 2019-2023

La correspondance est déposée aux archives de la municipalité pour consultation publique.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Christina Béland

Remerciement à tous ceux qui ont participé à l'organisation de la grande tablée le 24 juin dernier, merci aux organisateurs, bénévoles, commerçants tels que la station touristique le Floribell pour l'accès gratuitement au lac et également au restaurant le Prince Élie pour le repas.

Lucie Hamelin

Elle invite les gens à participer aux 5 à 7 les jeudis afin d'assister aux spectacles de chanteurs et chanteuses.

Samedi le 13 juillet il y aura le spectacle Tire le coyote par contre, c'est complet. D'autres spectacles sont à venir, pour information veuillez vérifier sur le site internet de la municipalité.

Francine Buisson

1. **Statistique site Web pour juin 2019 :**
 - a. Site municipal : 8 791 visites et 31 547 pages consultées (comparatif 2018 : diminution du nombre des visites et augmentation des pages consultées).
 - b. Site touristique : 4 652 visites et 16 324 pages consultées (comparatif 2018 : nombre de visites et de pages consultées à la baisse)
2. **Camp de jour :** Léger dépassement du nombre d'inscriptions qui est porté à 41 enfants. Une demande de subvention a été faite auprès de la CDOM pour ajouter au financement du camp de jour soit par l'achat de matériel ou aide aux sorties. Un montant de 410 \$ a été alloué, soit un financement de 10\$ par enfant. Adresser des remerciements au Conseil d'administration de la CDOM.
3. **Réunion comité MRC de la mise à jour de la politique Familles-Aînés :** Une rencontre a eu lieu le mardi 11 juin dernier. Le sondage de la cueillette des besoins de la population en vue du prochain plan d'action, actuellement disponible en ligne et en copie papier, demeure en action continue jusqu'au 30 novembre prochain. Je vous invite fortement à le remplir. Si vous avez besoin d'aide ou d'information, me contacter.
4. **Maisons fleuries :** Rappel : Invitation à participer au concours. Les coupons de participations et des boîtes pour les déposer sont disponibles auprès des 2 épiciers, à la bibliothèque et au secrétariat municipal. La date limite pour participer est le 21 juillet 2019. Il y aura attribution au hasard de trois (3) prix dont 2 bons d'achat de 100\$ chacun acheté auprès des Serres Serges Dupuis et un (1) bon d'achat de 200\$ auprès d'un artiste peintre local, au choix du gagnant. Le tirage aura lieu à la séance publique du 5 août prochain.
5. **Pochette de bienvenue :** Mise à jour du contenu en juin et expédié aux nouveaux propriétaires. De la mi-novembre 2018 à la mi-juin 2019, 42 acquisitions de terrain, chalet ou maison ont été effectuées dans notre municipalité.
6. **Atelier pour les parents et tout-petits :** Le 8 août de 9 h 30 à 11 h 30, à la BibliothÉlie, au coût de 30\$, aura lieu un atelier : « Langage signé bébé ». Pour inscription Marie-Claude Cossette, tél. 819-383-3913. Voir la publicité sur les tableaux d'affichage de la municipalité.
7. **Transport collectif promotion été 2019 :** Je vous annonce que les transports Express rouleront tout l'été à 50% de rabais! Soit 3 \$ par embarquement ou 40 \$ pour le mois, embarquements

illimités! C'est pour tous. Que tu habites Trois-Rivières et désires venir dans la MRC de Maskinongé ou si tu veux aller à Trois-Rivières, il suffit de réserver sa place et de se rendre à un point d'embarquement au moins 10 minutes avant l'heure. Il est possible de faire des arrêts entre les arrêts du circuit, ex. CHAUR (Ste-Marie). Voir la publicité sur les tableaux d'affichage de la municipalité.

8. **Projet cueillette Maski récolte** : Ce tout nouveau projet vise à réduire le gaspillage agroalimentaire en récoltant les surplus de fruits et légumes des producteurs maraichers, mais également des arbres fruitiers et des jardins privés de la MRC de Maskinongé. Les personnes peuvent soit être bénévoles, en aidant lors de cueillettes organisées ou soit donner des surplus ou laisser l'organisme organiser une cueillette chez vous à votre convenance. Les coordonnées pour communiquer la chargée de projet Mme Laurence Bédard apparaîtront dans l'infolettre de juillet.
9. **Accueil des nouveaux arrivants** : Le 24 août prochain se tiendra l'activité d'accueil des nouveaux arrivants. Les informations seront fournies dans l'infolettre.

Roger Sylvestre

Félicitations à monsieur Cédric Boulay pompier à temps partiel pour la municipalité qui a obtenu un diplôme professionnel en intervention incendie.

Benoît Gauthier

Donne un avis de dépôt concernant le rapport des revenus et dépenses des candidats lors de l'élection partielle du 31 mars 2019.

Concernant le mandat de Pluritec donné lors de la dernière séance du conseil pour l'inspection de la structure du Centre communautaire et de la Maison du Citoyen certaines choses ont été observées, mais ce ne sont que des bris mineurs :

Concernant la structure de la toiture, il y a un bris sur une patte de support;
Il faudra ajouter des liens continus entre les fermes de toit;
Il faudra faire un renforcement des supports structuraux au-dessus des fenêtres;
Réparer une fissure au niveau de la fondation.

La majorité des travaux seront effectués par les employés municipaux.

Robert Gauthier

En août dernier, des citoyens de la rue Champagne du domaine des Bouleaux Blancs avaient porté plainte auprès du ministère de la Sécurité publique parce qu'ils pensaient qu'il y avait du danger puisque la carrière creuse beaucoup. L'entrepreneur enlève la partie supérieure et forme un talus du fait que les arbres penchent vers leur maison. La sécurité publique a demandé au ministère des Transports de faire une expertise technique et nous avons reçu ce rapport. Les résidences ne sont pas menacées de façon éminente par les glissements de terrain. De plus, le fait que les opérations de déblai aient continué alors que les matériaux étaient entreposés au sommet constitue une pratique dangereuse. Deux recommandations sont faites :

- si les opérations d'excavation sont toujours prévues à cet endroit notamment en profondeur celles-ci devraient être supervisées par un ingénieur spécialisé en géotechnique;

- si le déversement de rebuts est maintenu au sommet sous l'approbation d'un ingénieur, il est recommandé que cette opération s'effectue de façon à éviter que les arbres en place ne tombent vers une propriété voisine.

Suite à ce rapport, le directeur général fera parvenir une lettre à la compagnie concernée afin qu'elle prenne en considération ces recommandations et agir en conséquence.

Ramassage des branches

Débuté le 21 mai dernier, ce blitz de grand nettoyage, qui a mis à contribution non seulement notre équipe des travaux publics, mais aussi plusieurs sous-traitants privés, s'est terminé le 5 juillet dernier. Les gens qui continuent à mettre des branches devront en disposer soit les apporter au centre de traitement ou les faire brûler en demandant un permis.

Émission de permis municipaux

Au cours des 6 premiers mois de 2019, la Municipalité a émis 118 permis, dont une dizaine pour la construction de bâtiments principaux neufs et une cinquantaine de permis pour des rénovations ou modifications résidentielles. Ces permis totalisent une valeur de plus de 2,283 millions de dollars qui s'ajoutent à notre valeur foncière.

Société d'aide au développement des collectivités (SADC)

Jusqu'à maintenant le territoire de Saint-Élie-de-Caxton était desservi par la SADC de Maskinongé pour les dossiers de développement local et par la SADC du Centre de la Mauricie pour le financement d'entreprises. Dans un souci d'harmonisation, Développement économique du Canada a revu les territoires des SADC. Dorénavant, Saint-Élie-de-Caxton sera couvert par la SADC de Maskinongé pour l'ensemble des services.

Ferme Forestière Winchester

La Ferme Forestière Winchester avait demandé une coupe totale tout le long de la route en allant vers Saint-Mathieu jusqu'à l'arrivée à la ferme. Nous avons demandé à la MRC de rendre une réponse puisque c'est un règlement de la MRC par contre, dans le cas du verglas ce règlement ne s'applique pas, mais il est prévu dans le règlement de la MRC que c'est la municipalité qui émet le permis par la suite. L'ingénieur de la Ferme Winchester arrive à conclusion qu'il faut faire une coupe totale, car 54% des arbres ont un bris mécanique et notre position c'est qu'on voudrait avoir un avis professionnel d'ingénieur forestier neutre indépendant pour s'assurer que si on donne l'autorisation de faire une coupe totale nous avons pris la bonne décision sur la base d'un avis professionnel.

Dossier des carrioles touristiques

Nos activités de balade en carrioles touristiques sont revenues « à la normale » le 3 juillet dernier, soit après 6 mois de discussions et de négociations avec le gouvernement du Québec pour régulariser la situation à l'intérieur du Code de la sécurité routière du Québec. En vertu de la décision ministérielle, publiée dans la Gazette officielle du Québec le 18 juin dernier, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a été autorisée à mettre en place un projet pilote de 3 ans permettant le transport de passagers dans la remorque d'un véhicule touristique. Cette expérimentation unique au Québec permettra de collecter des informations pour évaluer, au terme de ce projet, les modifications qui pourraient être apportées au Code de la sécurité routière du Québec.

Orientations touristiques

Les orientations et les décisions du Conseil municipal en matière touristique s'inscrivent exactement dans la foulée de l'étude sur le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton, réalisée en 2017 :

- « L'implication majeure de la municipalité au niveau des ressources financières et humaines, ainsi qu'une forte participation citoyenne bénévole ont été des facteurs clés de succès de ce développement ».
- Un des enjeux est de « diversifier l'offre d'activités et de services ».
- Parmi les objectifs : « Générer des retombées économiques » et « Développer l'offre avec de nouveaux produits et de nouvelles activités ».
- Dans le tournant stratégique : « Des infrastructures et des activités rendues possibles par la venue de touristes, mais dont bénéficie la population ».
- Parmi les orientations pour pérenniser l'activité touristique : « Se renouveler pour ne pas prendre le tourisme pour acquis » et « Développer des activités de plein air, avec des mises en scène éveillant les sens et l'imaginaire, pour faciliter l'accès à la nature environnante aux visiteurs et aux citoyens en toutes saisons ».

Félicitations

Le Conseil municipal tient à féliciter deux autres artistes de Saint-Élie-de-Caxton qui se distinguent à l'extérieur. Judith Picard, joaillière, et Roxane Campeau, mosaïste, présentent ensemble une exposition signée « Deux Rives » au Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac du 15 juin au 17 juillet. La thématique et les œuvres créées s'inspirent des deux rives de la rivière Yamachiche qu'habitent ces deux artistes de chez nous. Cette exposition présente deux univers explorant la mosaïque par deux femmes unies par une vision semblable de l'art et de la vie.

Résidences de tourisme

Le conseil municipal étudie la possibilité de rédiger un règlement en ce qui concerne la location des résidences de villégiature. Plusieurs municipalités ont ce genre de règlement et on nous a signalé qu'à plusieurs endroits, il commence à y avoir des problématiques en termes de location de résidence, notamment autour de certains lacs. Nous regardons la possibilité de faire un règlement qui nous permettra d'encadrer ces activités.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES

COMPTES À PAYER

11563	ALARMES MAURICIENNES	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	220.75 \$
11564	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	PIÈCES ET ACCESSOIRES ENTRETIEN BÂTISSE 2240 PRINCIPALE, VILLAGE FLEURI, ENTRETIEN CAMION, ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	4 211.92 \$
11565	AVRON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CAMP DE JOUR	254.90 \$
11566	BELLERIVE JOCELYN	CONTRAT DENEIGEMENT CHEMINS	6 948.32 \$

11567	BELLEMARE MOTO	VETEMENTS TRAVAIL	333.25 \$
11568	BETONNIERE MOBILE BOISVERT INC	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	373.10 \$
11569	BOISVERT SAMUEL	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	82.78 \$
11570	BOUTIQUE EDEN FLEURISTE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	100.00 \$
11571	BRASSERIE DEPARAILLEE	ACT. CULTURELLES FONTAINE	362.66 \$
11572	BRAULT & BOUTHILLIER	PIÈCES, ACCESSOIRES ENTRETIEN CAMP DE JOUR	298.88 \$
11573	BUREAU EN GROS	PIÈCES, ACCESSOIRES ENTRETIEN LOISIRS, FOURNITURES DE BUREAU	479.97 \$
11574	CANAC	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	91.97 \$
11575	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, ENTRETIEN CAMION	243.71 \$
11576	CATHERINE BARD	MATÉRIEL PROMOTIONNEL, PROGRAMMATION SPECTACLES	2 523.70 \$
11577	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIER	140.00 \$
11578	CONTROLES C.E.I. INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	185.38 \$
11579	COOKE SERRURIER ENR.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	200.92 \$
11580	SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	1 283.90 \$
11581	DISTRIBUTEAU PLUS!	ALIMENTS	60.75 \$
11582	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN LOISIRS, CAMP DE JOUR	2 174.41 \$
11583	L'ECHO DE MASKINONGE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	574.87 \$
11584	EMCO CORPORATION	PROL. AQUEDUC RUE PHILIBERT	48.29 \$
11585	EMONDAGE MARIO BELAND INC.	EMONDAGE	14 228.16 \$
11586	ALEXANDRE MILETTE	EMONDAGE	8 623.13 \$
11587	EMRN	PIÈCES, ACCESSOIRES ENTRETIEN MATÉRIEL	263.76 \$

11588	ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE	538.09 \$
11589	ENTREPRISES MARIO LAROCHELLE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CAMP DE JOUR	212.62 \$
11590	ENTREPRISES BERGERON 2009 INC.	LOCATION MACHINERIE, VOIRIE MATÉRIAUX	2 922.55 \$
11591	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVELEUSE, REHAB INST. SEPTIQUES 2017-002	18 453.50 \$
11592	ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	589.82 \$
11593	ENTREPRISES ELECTRIQUES	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	339.18 \$
11594	EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC.	SIGNALISATION INF. TOURISTIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN LOISIRS	261.22 \$
11595	ETIQUETTE SÉLECT.	CARTES MUNICIPALES	1 189.99 \$
11596	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	155.91 \$
11597	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	7 881.99 \$
11598	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	804.83 \$
11599	FNX-INNOV INC.	AQUEDUC DOMAINE OUELLET	4 640.39 \$
11600	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	48.00 \$
11601	FORAGE DIRIGE COULOMBE INC.	PROL. AQUEDUC RUE PHILIBERT	5 223.31 \$
11602	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE CULTURE, FOURNITURES DE BUREAU	566.80 \$
11603	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS, TRACTEUR BALADE	76.98 \$
11604	PAUL-ANDRÉ GARCEAU	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	49.24 \$
11605	GAUTHIER BENOIT	FORMATION ET CONGRÈS	553.69 \$
11606	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE CCU	30.00 \$
11607	GEROME SANDRA	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	32.60 \$

11608	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES DES BÉNÉVOLES, RESPONSABILITÉ, BÂTISEMENT, PREMIERS REpondANTS, TRACTEURS, CAMIONS TRAVAUX PUBLICS, DENEIGEMENT, INCENDIE, CHARIOTS BALADES	39 609.00 \$
11609	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, TÉLÉPAGES PREMIERS REpondANTS, DEPANNAGE	338.15 \$
11610	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON, ÉQUIPEMENT TRACTEUR	473.88 \$
11611	HAMELIN LUCIE	FOURNITURES DE BUREAU	50.00 \$
11612	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	PUBLICATIONS MUNICIPALES	2 367.33 \$
11613	JULIE PLANTE ENR.	EQUIPEMENT VETEMENT DE COMBAT, PIÈCES ET ACCESSOIRES, ENTRETIEN CHARIOTS BALADES	854.48 \$
11614	KEITH BARIL	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	25.39 \$
11615	GHISLAINE LACHANCE	PIÈCES ET ACCESSOIRES ENTRETIEN BÂTISSE 2240 PRINCIPALE	149.43 \$
11616	LOCATION CDA INC.	PRL. AQUEDUC RUE PHILIBERT	416.24 \$
11617	MARCHE RENE SAMSON	ENTRETIEN EQUIPEMENT TRACTEUR	6.89 \$
11619	MATERIAUX LAVERGNE	PIECES ET ACCESSOIRES TERRAIN DE JEUX, GARAGE DE LA CULTURE, TOURISME, SENTIER BOTANIQUE, TOURISME, ACHAT OUTILS, VILLAGE FLEURI	619.89 \$
11620	MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	28.12 \$
11621	MAXIME PELLETIER	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR	300.00 \$
11622	MEGANE GARCEAU	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	81.49 \$

11623	MRC DE MASKINONGE	SERVICE D'INGENIERIE, REDEV. ELIMINATION /\$23.07 TONNE, ENFOUISSEMENT DÉCHETS	19 060.51 \$
11624	MUISE PATRICK	EMONDAGE	24 360.33 \$
11625	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	901.48 \$
11626	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	1 550.50 \$
11627	LE NOUVELLISTE	DEPENSES DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION	637.42 \$
11628	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	172.46 \$
11629	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	1 634.70 \$
11630	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	379.24 \$
11631	PRINCE ELIE	FETE NATIONALE	93.82 \$
11632	PUROLATOR INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON, TRACTEUR	38.73 \$
11633	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	70.42 \$
11634	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	ENTRETIEN ET REPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 027.36 \$
11635	SERRES MORAND	VILLAGE FLEURI ACHAT ET ENTRETIEN	2 452.98 \$
11636	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	379.42 \$
11637	SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE	FETE NATIONALE	124.46 \$
11638	ENERGIES SONIC INC.	DIESEL GENERATRICE, ESSENCE ET DIESEL VEHICULE SAMSON MARCHAND	1 455.25 \$
11639	SOPHIE QUENNEVILLE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	99.48 \$
11640	SOURCES SAINT-ELIE INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	26.00 \$
11641	TECHNI IRRIGATION	PIECES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	160.96 \$
11642	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	134.79 \$
11643	VICTORIA CHABOT	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	89.54 \$
		TOTAL	189 050.33 \$

COMPTES PAYÉS D'AVANCE

NUMÉRO DE CHÈQUE	NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT
190521	HYDRO-QUEBEC	2 296.44 \$
190522	HYDRO-QUEBEC	649.32 \$
190528	CNESST	12 135.74 \$
190531	REVENU QUEBEC	18 029.40 \$
190531	REVENU CANADA	7 140.86 \$
190531	FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	197.68 \$
190604	L'UNION-VIE	2 111.72 \$
190605	HYDRO-QUEBEC	984.71 \$
190606	HYDRO-QUEBEC	146.14 \$
190620	SOGETEL INC.	881.29 \$
		44 573.30 \$

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

RÉSOLUTION 2019-07-158

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Roger Sylvestre
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 189 050.33 \$ les comptes déjà payés au montant de 44 573.30 \$ et, les salaires nets du mois de mai 2019 au montant de 49 441.39 \$, totalisant la somme de 283 065.02 \$.

Adoptée

7. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION

7.1 ENTENTE RÉGIONALE D'ENTRAIDE IMPLIQUANT LES INTERVENTIONS D'URGENCE HORS ROUTE

ENTENTE RÉGIONALE D'ENTRAIDE IMPLIQUANT LES INTERVENTIONS D'URGENCE HORS ROUTE

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Maskinongé a accepté, par sa résolution 172-06-19, la teneur d'un projet d'entente régionale d'entraide impliquant les interventions d'urgence hors réseau routier et que ledit projet soit acheminé aux municipalités participantes pour fins de signature;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire conclure une entente régionale d'entraide impliquant les interventions d'urgence hors réseau routier, selon les articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes, et les articles 569 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT que cette entente permettra à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton d'avoir accès à une équipe d'intervention d'urgence et de sauvetage, formée et qualifiée, ainsi qu'aux équipements requis pour ce type d'intervention, et ce, aux coûts établis dans ladite entente;

POUR CES MOTIFS :

RÉSOLUTION 2019-07-159

Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

1. **QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'entente régionale d'entraide impliquant les interventions d'urgence hors réseau routier pour desservir son territoire;
2. **QUE** ladite entente soit d'une durée de trois (3) ans à compter de sa signature, et que les tarifs établis soient indexés annuellement suivant l'IPC (province de Québec), pour le mois de septembre de chacune des années;
3. **QUE** le maire et le directeur général, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

7.2 ENTENTE AVEC LES POMPIERS À TEMPS PARTIEL

ENTENTE DE TRAVAIL AVEC LES POMPIERS À TEMPS PARTIEL

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et les pompiers du Service de Sécurité Incendie de Saint-Élie-de-Caxton ont convenu d'une entente qui établit les conditions de travail des pompiers de la municipalité;

ATTENDU que cette entente sera valide pour une période débutant le jour de sa signature et se terminant le 31 décembre 2024.

RÉSOLUTION 2019-07-160

Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Elaine Legault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER l'entente de travail du Service de Sécurité Incendie de Saint-Élie-de-Caxton, sous réserve de sa signature par les représentants désignés du corps de pompiers de Saint-Élie-de-Caxton et ceux de la Municipalité.

D'AUTORISER le maire, monsieur Robert Gauthier, et le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer ladite entente de travail pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

7.3 OFFRE DE SERVICES DE MOSAIC 3D (GROUPE GÉNIARP) POUR LEVÉS AÉROPORTÉS PAR SYSTÈME LIDAR

OFFRE DE SERVICE MOSAÏC 3D GROUPE GÉNIARP

ATTENDU la nécessité de connaître les volumes extraits des carrières et sablières pour pouvoir facturer le montant des redevances prévues par le Règlement sur les carrières et sablières;

ATTENDU que le mandat donné à Mosaic3D Groupe Génierp en 2018 afin d'effectuer le calcul de la volumétrie des quatre carrières est arrivé à échéance.

RÉSOLUTION 2019-07-161

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte la soumission du Groupe Génierp pour des levées aéroportées par système LIDAR avec contrôle GPS pour le calcul de la volumétrie au coût de 9 050\$ taxes en sus pour l'analyse des quatre carrières mentionnées dans la soumission datée du 17 juin 2019 : Deschênes; Béton Provincial; Michel Bellerive et Les sables Caxton.

Adoptée

7.4 INSCRIPTIONS AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

CONGRÈS FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

RÉSOLUTION 2019-07-162

Sur proposition de madame Elaine Legault appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Robert Gauthier, maire, monsieur Roger Sylvestre, conseiller et madame Lucie Hamelin, conseillère, à assister au Congrès de la Fédération québécoise des Municipalités 2019 qui se tiendra à Québec du 26 au 28 septembre 2019.

DE PAYER l'inscription des trois personnes, de faire les réservations pour l'hébergement et de payer les dépenses s'y rattachant sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

7.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a été admise au Volet 1 du programme pour une protection accrue des sources d'eau potable pour la réalisation des analyses de vulnérabilité et pour laquelle elle a obtenu une aide financière au montant de 11 250\$;

ATTENDU que la Municipalité a obtenu un avis technique confirmant la nécessité de faire la mise à jour des aires de protection des puits de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité, du fait de cette révision des aires de protection, peut bénéficier d'une bonification de l'aide financière déjà accordée par le programme.

RÉSOLUTION 2019-07-163

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE SOUMETTRE une demande de bonification au Programme de protection accrue des sources d'eau potable et d'autoriser le directeur général, monsieur Gauthier, à agir pour et au nom de la Municipalité pour cette demande d'aide financière.

Adoptée

7.6 MANDAT À L'OBVRLY POUR L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE

MANDAT À L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRE-DU-LOUP ET YAMACHICHE (OBVRLY) POUR L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton doit procéder à une analyse de vulnérabilité de ses sources d'eau potable pour se conformer au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection du ministère de l'Environnement et des Changements climatiques en matière de protection des sources d'eaux potables souterraines, et ce avant la fin de 2021;

ATTENDU que l'Organisme des bassins versants des Rivière-du-Loup et Yamachiche (OBVRLY) a accompagné la Municipalité dans ses démarches pour obtenir l'aide financière pour défrayer une partie des coûts de l'analyse de vulnérabilité de ses sources d'eau potable;

ATTENDU que l'OBVRLY est un organisme sans but lucratif et que la Municipalité, en vertu de son règlement sur la gestion contractuelle (Règlement 2019-01), peut accorder des contrats de gré à gré pour un montant inférieur à 101 100\$.

RÉSOLUTION 2019-07-164

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le mandat à l'Organisme des bassins versants des Rivière-du-Loup et Yamachiche (OBVRLY) d'effectuer l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, sous réserve de l'obtention de l'aide financière du Programme de protection des sources d'eau potable du ministère de l'Environnement et des Changements climatiques, et d'autoriser le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée

8. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE

8.1 CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DE DÉTECTEURS DE FUMÉES ET D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

REPLACEMENT DÉTECTEURS DE FUMÉE ET D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU qu'une inspection concernant les installations du système incendie a été effectuée le 12 avril dernier;

ATTENDU que suite à cette inspection, des recommandations ont été faites afin de remplacer les détecteurs de fumée et d'éclairage d'urgence dans le Centre communautaire;

ATTENDU qu'une demande de soumissions a été faite auprès de deux (2) fournisseurs, soit Alarmes Mauriciennes et Contrôle d'Accès Alliance Inc.

RÉSOLUTION 2019-07-165

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal accepte la plus basse soumission conforme, soit Alarmes Mauriciennes au montant de 1 321.29 \$ plus taxes.

Adoptée

8.2 DÉNEIGEMENT 2019-2022 – VILLAGE ET SECTEUR NORD

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CIRCUIT NORD À LES ENTREPRISES RENÉ NEWBERRY (1991) Inc.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a procédé à un appel d'offres public pour faire le déneigement du réseau routier municipal pour les trois prochaines années;

ATTENDU que la Municipalité a, pour les fins du déneigement, divisé le territoire en trois circuits distincts : Circuit sud, Circuit centre (village) et Circuit nord;

ATTENDU que pour le Circuit Nord, la Municipalité n'a reçu qu'une seule soumission, soit celle de Les Entreprises René Newberry (1991) Inc.;

ATTENDU que la soumission reçue pour le Circuit nord-est conforme et que le prix demandé correspond à l'estimation faite par la direction des travaux publics de la Municipalité.

RÉSOLUTION 2019-07-166

Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le contrat de déneigement du Circuit Nord de la Municipalité pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, à Les Entreprises René Newberry (1991) Inc. au montant total de 515 097\$ plus taxes.

Adoptée

8.3 ACQUISITION DE PINCES DE SURVIE

ACHAT DE PINCES DE SURVIE POUR LE SERVICE INCENDIE

ATTENDU que la brigade du service incendie de Saint-Élie-de-Caxton a comme mandat de répondre aux urgences des citoyens avec les équipements mis à leur disposition lors d'intervention;

ATTENDU que la Municipalité paie actuellement un montant de 1 800\$ par année pour l'utilisation des pinces de survie de Saint-Boniface;

ATTENDU que l'entente avec Saint-Boniface viendra à échéance en 2020;

ATTENDU qu'une offre avantageuse de la Municipalité de Saint-Placide a été faite à notre Service incendie pour des pinces de survie usagées.

RÉSOLUTION 2019-07-167

Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Elaine Legault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité accepte l'offre de la municipalité de Saint-Placide afin d'acheter les pinces de survies usagées au montant de 2 000.00 \$.

Adoptée

9. RÉSOLUTIONS – LOISIRS/CULTURE/TOURISME

9.1 CONTRAT POUR LA FABRICATION DE MOBILIER POUR LA BIBLIOTHÉLIE

CONTRAT POUR LA FABRICATION DE MOBILIER POUR LA BIBLIOTHÉLIE

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a relocalisé la bibliothèque municipale;

ATTENDU qu'il faut faire fabriquer sur mesure certains meubles pour répondre aux besoins des activités de la Bibliothèque et pour compléter son aménagement;

ATTENDU que des prix ont été demandés à Les Armoires Guy Benoît de Saint-Élie-de-Caxton;

RÉSOLUTION 2019-07-168

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER le contrat de fabrication de deux meubles pour la Bibliothèque à Les Armoires Guy Benoît pour un montant de 646.72 \$ taxes comprises.

Adoptée

9.2 DEMANDE DE SOUTIEN TECHNIQUE POUR LA 3^E ÉDITION DE SAINT-ÉLIE-DE-CRAMPONS LE 21 SEPTEMBRE 2019

DEMANDE DE SOUTIEN TECHNIQUE POUR LA 3^E ÉDITION DE SAINT-ÉLIE-DE-CRAMPONS LE 21 SEPTEMBRE 2019

ATTENDU que monsieur Késy Gélinas organisera la 3^e édition de l'événement Saint-Élie-de-Crampons le samedi 21 septembre 2019;

ATTENDU que cet événement fait la promotion de l'activité physique et des saines habitudes de vie et que cela s'inscrit dans les valeurs véhiculées par la Municipalité;

ATTENDU que les profits de l'événement amassés lors de l'événement seront remis à la Municipalité pour poursuivre l'aménagement du skatepark;

ATTENDU que pour tenir l'événement, l'organisation doit être soutenue au niveau des infrastructures et de la sécurité des participants.

RÉSOLUTION 2019-07-169

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Elaine Legault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE METTRE à la disposition de l'organisation de Saint-Élie-de-Crampons l'espace et les infrastructures nécessaires pour la tenue de l'événement, ainsi que de prendre en charge la sécurité lors de l'activité via l'entente que la Municipalité a avec le Service d'intervention d'urgence civile du Québec.

Adoptée

9.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE MASKINONGÉ POUR LA RÉNOVATION DU GARAGE DE LA CULTURE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pour projet de réaliser divers travaux au Garage de la Culture pour permettre son utilisation 12 mois par année, notamment pour améliorer ses performances énergétiques en remplaçant les grandes portes et les autres ouvertures, en apportant des améliorations au système de chauffage, mais aussi pour acquérir des équipements de sonorisation et d'éclairage essentiel pour la présentation de spectacles;

ATTENDU que la Municipalité dispose d'une enveloppe disponible de 41 035,64\$ dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé;

RÉSOLUTION 2019-07-170

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Roger Sylvestre
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE SOUMETTRE une demande d'aide financière au Programme de soutien aux projets structurants de la MRC de Maskinongé au montant de 41 035,64\$ afin d'effectuer des travaux au Garage de la Culture visant à améliorer les performances énergétiques et d'ajouter des équipements scéniques, et d'autoriser le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée

10. RÉOLUTIONS – DONS ET SUVENTIONS

10.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR DES COURS DE NATATION

DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAIS D'INSCRIPTION COURS DE NATATION

ATTENDU qu'un enfant de la municipalité est inscrit à la piscine du Centre des Arts de Shawinigan et que des frais de 88\$ par enfant sont exigés pour les non-résidents;

ATTENDU que la municipalité rembourse jusqu'à un maximum de 50\$ les frais pour les non-résidents pour la pratique d'activités sportives.

RÉSOLUTION 2019-07-171

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Elaine Legault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER un remboursement de 50,00\$ aux parents de l'enfant inscrit au cours de natation à Shawinigan.

Adoptée

10.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU BASEBALL-POCHE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE LIGUE BASEBALL POCHE

RÉSOLUTION 2019-07-172

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER un montant de 650\$ à la ligue de Baseball poche dans le cadre du programme « support financier ou logistique pour les organismes et associations de lacs » pour l'année 2019.

Adoptée

11. RÉSOLUTIONS – URBANISME

11.1 DEMANDE DE PIIA POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE, ROUTE DES LACS

DEMANDE DE PIIA POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE SUR LA ROUTE DES LACS, LOT 5 702194

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une demande de PIIA pour la construction d'une maison unifamiliale neuve sur la Route des Lacs de 30 pi. X 34 pi., de style chalet suisse;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 6.2 du règlement sur les PIIA, la nouvelle construction doit respecter certains critères pour répondre aux exigences du règlement;

ATTENDU que les critères qui s'appliquent à ce projet de construction sont respectés, notamment en ce qui concerne le style architectural, le choix de matériaux et le respect de l'alignement sur rue;

ATTENDU que le plan soumis au service d'urbanisme correspond au style général d'architecture décrit au plan d'aménagement d'ensemble (règlement 2016-005) visant le développement résidentiel auquel appartient le lot 5 702 194.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'autoriser la demande de PIIA pour ce projet.

RÉSOLUTION 2019-07-173

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Elaine Legault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'APPROUVER la demande de PIIA pour le projet de construction d'une résidence unifamiliale d'après les plans fournis par le demandeur sur le lot 5 702 194 de la Route des Lacs.

Adoptée

11.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 5241 ROUTE DES LACS

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 5241 ROUTE DES LACS

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une demande de dérogation mineure afin de réduire la marge arrière à 1,39 m. plutôt qu'à 4 m., tel qu'inscrit à la grille de spécification 235-REC du règlement de zonage 2010-012, afin de régulariser l'implantation de l'annexe du bâtiment principal existant;

ATTENDU que l'application stricte du règlement de zonage causerait un préjudice au demandeur puisque la propriété sera vendue le 9 juillet et que l'acheteur demande la régularisation de la situation existante;

ATTENDU qu'un permis de construction a été émis en 2001 pour permettre la construction de l'annexe;

ATTENDU que le terrain adjacent est vacant et à proximité d'un talus rocheux à forte pente;

ATTENDU que les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accorder la dérogation mineure afin de régulariser l'implantation de l'annexe du bâtiment principal existant du 5241 route des Lacs.

RÉSOLUTION 2019-07-174

Sur proposition de madame Elaine Legault appuyé par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER la dérogation mineure de la propriété située au 5241 de la Route des Lacs afin de régulariser l'implantation de l'annexe du bâtiment principal.

Adoptée

11.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 271 CHEMIN DU LAC BELL

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 271 CHEMIN DU LAC BELL

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une demande de dérogation mineure afin de réduire la marge avant à 2 m. plutôt qu'à 8 m., tel qu'inscrit à la grille de spécification 212-F du règlement de zonage 2010-012, afin de permettre la construction d'une annexe à la maison;

ATTENDU que l'application stricte du règlement de zonage causerait un préjudice au demandeur puisque le bâtiment principal auquel sera rattachée l'annexe est déjà implanté à proximité de la route;

ATTENDU que cette demande ne porte pas atteinte au droit de propriété des voisins;

ATTENDU que les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accorder la dérogation mineure afin de permettre la construction de l'annexe à la maison à condition que l'annexe n'excède pas la façade du bâtiment principal.

RÉSOLUTION 2019-07-175

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Elaine Legault
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER la dérogation mineure de la propriété située au 271 chemin du Lac Bell afin de permettre la construction de l'annexe à la maison à condition que l'annexe n'excède pas la façade du bâtiment principal.

Adoptée

12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES

12.1 AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORTS DE DÉPENSES DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PARTIELLE DU 31 MARS 2019

Avis est par la présente donné que la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats à l'élection partielle du 31 mars 2019 en la Municipalité a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 8 juillet tel que prévoit la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (ch. E-2.2).

Benoît Gauthier
Président d'élection

12.2 MANDAT DONNÉ À BÉLANGER SAUVÉ POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ LORS DE L'AUDITION D'UNE REQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICLE 39 DU CODE DU TRAVAIL

MANDAT DONNÉ À BÉLANGER SAUVÉ POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ LORS DE L'AUDITION D'UNE REQUÊTE EN VERTU DE L'ARTICLE 39 DU CODE DU TRAVAIL

ATTENDU que le Syndicat régional des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) a déposé une requête au Tribunal administratif du travail, en vertu de l'article 39 du Code du travail, afin d'inclure l'Officier santé sécurité du travail et adjoint administratif du Service incendie de la Municipalité, dans l'unité d'accréditation des employés municipaux;

ATTENDU que la Municipalité doit désigner son représentant pour l'audition de la requête qui est fixée au 26 septembre;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est représentée par le cabinet Bélanger Sauvé pour tout ce qui concerne les relations de travail;

RÉSOLUTION 2019-07-176

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE MANDATER le cabinet Bélanger Sauvé pour la représenter lors de l'audience de la requête du Syndicat régional des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) en interprétation du statut de salarié selon l'article 39 du Code du travail de l'Officier santé sécurité du travail et adjoint administratif du Service incendie de la Municipalité.

Adoptée

12.3 NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU que deux postes réservés à des citoyens sont vacants au comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que la Municipalité a fait un appel public de candidatures pour combler ces deux postes;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues.

RÉSOLUTION 2019-07-177

Sur proposition de madame Elaine Legault appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE NOMMER messieurs Marc Lavallée et Robert Hamel à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité pour une période de deux ans.

Adoptée

12.4 MANDAT DONNÉ À L'INGÉNIEUR DE LA MRC DE MASKINONGÉ POUR FAIRE L'INGÉNIEURIE DE TRAVAUX ROUTIERS

MANDAT DONNÉ À L'INGÉNIEUR DE LA MRC DE MASKINONGÉ POUR FAIRE L'INGÉNIEURIE DE TRAVAUX ROUTIERS

ATTENDU que la Municipalité veut procéder au cours de l'année au resurfaçage du rang Saint-Joseph et d'une partie du chemin du Lac Bell, ainsi que des travaux d'aqueduc et de surfaçage de la rue Langlois et de l'avenue de la Rivière;

ATTENDU que des plans et devis doivent être préparés pour procéder aux appels d'offres;

RÉSOLUTION 2019-07-178

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par monsieur Roger Sylvestre
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE MANDATER l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Adil Lahnicchi, de préparer les plans et devis pour les travaux projetés de resurfaçage du rang Saint-Joseph et d'une partie du chemin du Lac Bell, ainsi que des travaux d'aqueduc et de surfaçage de la rue Langlois et de l'avenue de la Rivière.

Adoptée

12.5 AVIS DE NON RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE PARTAGÉE DÉDIÉE À LA GESTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

AVIS DE NON RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE PARTAGÉE DÉDIÉE À LA GESTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que les Municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc et de Saint-Élie-de-Caxton ont conclu une entente pour l'engagement d'une ressource partagée dédiée à la gestion des services de sécurité incendie par voie de résolution 2017-09-247 pour la Municipalité de Saint-Élie et 2017-10-216 pour Saint-Mathieu-du-Parc;

ATTENDU qu'en vertu de cette entente chacune des municipalités peut signifier qu'elle désire mettre fin à l'entente ;

ATTENDU que pour ne pas reconduire l'entente, la municipalité qui désire le faire doit donner un avis de trois (3) mois avant l'échéance annuelle;

ATTENDU qu'après analyse de ses besoins, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton estime qu'il n'y a pas lieu de poursuivre l'entente.

RÉSOLUTION 2019-07-179

Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DONNER un avis écrit à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ne souhaite pas renouveler l'entente intermunicipale pour l'engagement d'une ressource partagée dédiée à la gestion de la sécurité incendie et que l'entente prendra fin trois mois après la signification de cet avis.

Adoptée

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

Une période de questions et suggestions est accordée aux citoyens(nes) présents de 21h00 à 21h10

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Lucie Hamelin propose de lever l'assemblée à 21h10.

Robert Gauthier, maire

Benoît Gauthier
Directeur général, secrétaire-trésorier